Formation

CONSTRUIRE EN PAILLE

Introduction aux principes et techniques de la construction en paille

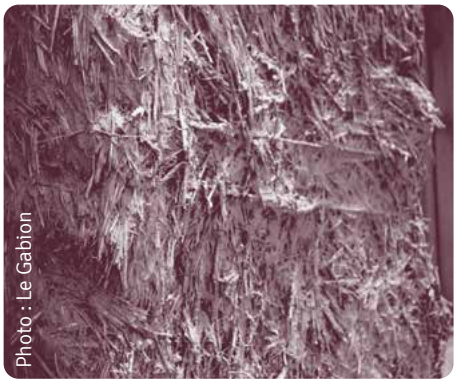

Photo : Le Gabion

La construction en paille permet aujourd'hui de s'adapter à un très grand nombre de cas de figure et de projets. Les avantages environnementaux sont nombreux : réduction de l'empreinte carbone et de certains coûts, confort et isolation, esthétique et frugalité, participation aisée des habitants ou des usagers...

Soucieux de la préservation des qualités du cadre de vie du territoire, le CAUE Var et son partenaire Le Gabion mettent en place une session de formation sur la construction en paille. Cette session de formation et d'introduction est à destination des concepteurs et des maîtres d'ouvrages.

PUBLICS
Professionnels de la conception (architecte, maître d'oeuvre, ingénieur), agent de collectivité, maître d'ouvrage, assistant à maîtrise d'ouvrage

LIEU
Mairie de Varages
(9 Place de la République)

HORAIRES & DURÉE
1 jour (7h)

FORMATEUR
Laurent Limousin (Coordinateur technique / Formateur en éco-construction et bâti ancien)

DATE DE SESSION
Mardi 20 mai 2025

FRAIS PÉDAGOGIQUES
200 € (participation aux frais pédagogiques et logistiques)

NOMBRE DE STAGIAIRES
12

PRÉ-REQUIS
Activité dans le bâtiment.

OBJECTIFS
- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- Découvrir les principales techniques de construction en paille.
- Se familiariser avec la filière.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE
Les Règles professionnelles de construction en paille définissent les règles de conception et de mise en oeuvre à appliquer pour l'utilisation de bottes de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits.

PROGRAMME
- Contexte et définitions ;
- Le matériau botte de paille ;
- Produire, commander, transporter, stocker des bottes de paille ;
- Gestion de la vapeur d'eau ;
- Durabilité du bâtiment prévenir les pathologies ;
- Modes constructifs ;
- Enduits, bardages et autres revêtements ;
- Conduite de projet ;
- Spécificités départementales et régionales ;
- Visite de l'extension du restaurant scolaire de Varages et retour d'expérience ;
- Conclusion.

ACCESSIBILITÉ
Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de votre pré-inscrption.
Nous ferons en sorte de vous accueillir dans les meilleures conditions.
Contactez notre référent handicap : Alexandra BES au 04-94-22-65-77
ou par mail abes@cauevar.fr

LE PRINTEMPS DU CAUE VAR 2025

FAIRE CAMPAGNE ?
Habiter nos paysages agricoles